



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio

Question écrite n° 127589

Texte de la question

M. Pierre Moscovici attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés que connaissent actuellement les radios associatives, suite aux arbitrages budgétaires qui handicapent lourdement le fonctionnement du groupement d'intérêt public Epra (Échanges et productions radiophoniques). De nombreuses radios, telles que Radio Campus Besançon, sont en effet adhérentes de l'Epra, organisme public qui leur permet, en leur achetant des programmes, de réaliser des reportages de proximité au cœur des quartiers et de valoriser les politiques de la ville. Créée en 1992 par le ministère des affaires sociales, la banque de programme Échanges et productions radiophoniques est unique en France et en Europe. Cet outil permet l'échange et la production radiophonique de 170 stations locales réparties sur l'ensemble du territoire. Depuis vingt ans, ce réseau d'information valorise l'expression des populations des quartiers populaires, lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations. Or l'Epra semble aujourd'hui menacée de disparition. En effet, depuis sept mois, le groupement d'intérêt public n'a plus de président. Depuis ce début d'année 2012, le GIP Epra n'a plus de budget d'activité et, donc, n'est plus en mesure d'acheter des programmes aux radios. Depuis le mois d'avril 2011, le conseil d'administration n'a plus été convoqué et il est systématiquement ajourné *sine die*. Pourtant, en juillet 2011, la convention du GIP Epra a été prorogée jusqu'en décembre 2012 par les mêmes qui le mettent en danger aujourd'hui. Le GIP est soumis à des arbitrages ministériels, du ministère de la ville en particulier, qui ne prennent pas en compte les préoccupations et le travail des radios associatives sur le terrain ainsi que la pérennité du GIP. Cette forme de lien social entre le public et les personnes les plus précaires de notre pays est par conséquent menacée, comme les 200 emplois de journalistes que ces radios emploient partout en France. Il demande quelles initiatives le Gouvernement compte prendre pour mettre un terme aux difficultés de l'EPRA et, *de facto*, à celles des radios associatives qui en dépendent.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Moscovici](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127589

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1031

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)